



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Formation-vers-la-mise-en-place-du-Compte-Personnel-de-Formation>

Formation : vers la mise en place du Compte Personnel de Formation ?

- Actualités -



Date de mise en ligne : mercredi 13 avril 2016

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

La nouvelle concertation lancée dans la FP le 12 avril 2016 portera sur la formation et ses outils, sur le recrutement puis, dans un second temps, sur la santé et la sécurité au travail. Pour l'UNSA, il s'agit d'obtenir des droits nouveaux pour les agents de la fonction publique.

Le lancement de la concertation sur la formation continue, sur le recrutement et sur la santé et la sécurité au travail a eu lieu en présence d'Annick Girardin mardi 12 avril.

Sur la formation :

Le constat est sans appel : le DIF (Droit Individuel à la formation) est un échec dans la fonction publique car très peu d'agents ont pu en bénéficier.

L'objectif est d'étudier comment le Compte Personnel de Formation peut permettre effectivement aux agents d'accéder à des formations pour construire des projets personnels mais aussi permettre un parcours professionnel durant toute leur carrière. Tous les dispositifs actuels devraient être revisités.

Pour l'UNSA, il est important de différencier formation personnelle et formation continue liée à son métier ou à sa mission. Les deux aspects doivent trouver leur place afin de permettre à la fois une amélioration des parcours professionnels mais aussi les formations d'équipe ou d'un collectif de travail. Le CPF peut être un outil pertinent pour permettre une réelle formation tout au long de la vie.

Sur le recrutement et sur la formation initiale :

La Ministre de la Fonction Publique souhaite qu'une réflexion s'engage avec les organisations syndicales sur le recrutement dans la fonction publique.

Pour l'UNSA, attachée au statut de la fonction publique, la prise en compte des diplômes et le concours sont deux éléments essentiels. La réflexion doit donc s'articuler autour de dispositifs de pré-recrutement et de préparation aux concours.

En lien avec **la santé et la sécurité au travail**, l'UNSA souhaite avancer sur la gestion des âges dans la fonction publique. Des questions se posent :

- Comment vivre pleinement la dernière partie de sa carrière ?
- Comment la formation peut permettre un meilleur parcours professionnel ?

Au-delà, l'UNSA insiste sur la validation des acquis de l'expérience et sur les bilans de carrière.

Au final, c'est aussi l'aspect budgétaire d'une réelle politique de formation qui est indispensable. **Sans un effort budgétaire à la hauteur des enjeux, rien n'est possible !**